



Assemblée générale exceptionnelle – Arènes 6 février 2020 – EHESP – salle de conférences – 9h30-11h

Membres présents : Maxime AGNOLA, Marylène BERCEGEAY, Gildas BREGAIN, Alice BROCHARD, Pierre BURBAN, Clémentine COMER, Vincent DAIN, Patrice DIATTA, Thomas FRINAULT, Cégolène FRISQUE, Camille GIRAUDON, Christine GUIONNET, Cyrille HARPET (après le vote), Malo HERRY, Christian LE BART, Madeg LEBLAY, Jean-Pierre LE BOURHIS, Bleuenn LECHAUX, Alessia LEFEBURE, Adrien MEVEL, Maëlle MOALIC-MINNAERT, Delphine MOREAU, Erik NEVEU, Sylvie OLLITRAULT, Frédérique QUIDU, Suzanne QUINTIN, Arthur RENAULT, Pierre ROUXEL, Sébastien SEGAS, Mathias SEGUIN, Léa SENEGAS, Bénédicte TOULLEC, Jeanne TOUTOUS, Claire VISIER

Membres représentés ayant donné procuration : Jean-Marie ANDRE à Alice BROCHARD ; Jean-François BEREL à Sylvie OLLITRAULT ; Brice DANIEL à Léa SENEGAS ; Anatole DANTO à Arthur RENAULT ; Emmanuelle FILLION à Sylvie OLLITRAULT ; Renaud HOURCADE à Jean-Pierre LE BOURHIS ; Lila LE TRIVIDIC-HARRACHE à Camille GIRAUDON ; Patricia LONCLE à Gildas BREGAIN ; Claude MARTIN à Marylène BERCEGEAY ; Emmanuelle MAUNAYE à Christine GUIONNET ; Sandy MONTANOLA à Christine GUIONNET ; Virginie MUNIGLIA à Frédérique QUIDU ; Antoine POLICE à Adrien MEVEL ; Jean-François POLO à Claire VISIER ; Marion PORCHERIE à Frédérique QUIDU, Noémie RAPEGNO à Gildas BREGAIN ; Anne-Cécile RENOARD à Jeanne TOUTOUS ; Alis SOPADZHIYAN à Marylène BERCEGEAY

Invitée : Emmanuelle HELLIER, Directrice de l'UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés (ESO)
Excusée : Claudine VALTAT

Ordre du jour

- Point sur la mobilisation et les actions nationales et rennaises contre la réforme des retraites et la LPPR ; calendrier futur ; échanges avec autres labos mobilisés (présence d'ESO)
- Propositions d'actions; vote sur la rétention des rapports d'auto-évaluation HCERES à remettre à Rennes 1, initiée par l'IRMAR (labo Math, Rennes 1).
- Mise en place d'un séminaire « Réformes et mobilisations dans l'ESR »
- Délégués à la coordination nationale des Facs et labos en lutte (6-7 mars 2020)

- **Point sur la mobilisation et les actions nationales et rennaises contre la réforme des retraites et la LPPR ; calendrier futur ; échanges avec autres labos mobilisés (présence d'ESO)**

Jean-Pierre Le Bourhis fait un retour sur l'AG Rennes 1 du 3 février à laquelle il a participé. Cette AG réunissait les membres les plus mobilisés couvrant différents instituts, laboratoires et disciplines principalement non SHS (Physique, Maths, informatique, mais aussi SHS (1 EC du CREM en gestion par ex), donc un panel assez large, quoique numériquement peu nombreux.

Il est prévu de rédiger une lettre aux directeurs de laboratoire pour leur demander de s'associer à la non-remontée des rapports HCERES. Avant le 10 février, pour les plus avancés, Maths-IRMAR et SHS-ARENES montrent l'exemple, avec l'appui de Rennes 2 (ESO, accord ; avec le LIRIS, discussions en cours, positions attentistes, réserve sur des actions concrètes) ; puis on demande et encourage d'autres labos Rennes 1 et Rennes 2 à s'engager à freiner toute action HCERES dans la navette Tutelle / Labos avant le dépôt prévu pour juin (Rennes 1) ou juillet (Rennes 2).

L'Assemblée générale appelle à organiser réunions d'information ou assemblées générales dans tous les services, labos, UFR, pour se joindre à la grève reconductible à partir du 5 mars (Le 5 mars, l'Université et la recherche s'arrêtent.). Décision est prise de rédiger un tract à distribuer massivement avant les vacances.

Pour ces différentes mobilisations, il est fait appel aux volontaires pour l'élaboration/diffusion des tracts et pour le courrier aux directeurs et contacts individuels. Dans des laboratoires, plusieurs membres souhaiteraient agir mais manquent de soutien pour lancer un mouvement en interne...

Décision est prise de s'associer à la fois au calendrier d'action rennais et de la coordination nationale des facs et labos en lutte des 5 et 6 mars (voir <https://universiteouverte.org/>)

Pierre Rouxel prend le relais pour signifier les actions de mobilisation à Rennes 2. Le mouvement a commencé fort en décembre et s'est quelque peu essouffé début janvier. A noter une crispation autour de l'annulation des examens. La mobilisation s'est déportée de l'AG des personnels vers les UFR et les départements (8 ont voté) avec une insistance sur la LPPR. Une convocation d'une autre AG des personnels est sollicitée. Un collectif de précaires s'est formé avec des réunions régulières.

- **Propositions d'actions; vote sur la rétention des rapports d'auto-évaluation HCERES à remettre à Rennes 1, initiée par l'IRMAR (labo Math, Rennes 1).**

Il faut réfléchir sur la suite : à suivre le moratoire des signatures des DUs (à ce jour 7 laboratoires de Rennes) ; organiser à l'échelle locale des réunions inter-locales.

Arthur Renault propose d'interpeller David Alis et Yvan Lagadeuc, candidats en campagne à la Présidence de Rennes 1 sur leurs positionnements dans ce climat de mobilisations.

A ce propos, Sylvie Ollitrault rappelle que David Alis a invité tous les membres des laboratoires ARENES, IODE et CREM, le 21 février.

Frédérique Quidu signale que c'est compliqué de mobiliser à l'EHESP. Forte de sa casquette syndicale, elle a envoyé un message à l'ensemble des personnels et en tant que

représentante des IR au CS de l'EHESP, obtenu de mettre ce point à l'ordre du jour du conseil scientifique du 27 février.

Emmanuelle Hellier de l'UMR ESO indique son implication dans l'AG des personnels jusqu'à la mi-janvier et sa participation à deux « colloques sauvages » organisés par Rennes 2 et Rennes 1, colloques très constructifs et très utiles pour l'interconnaissance et la communication dans l'espace public.

Au titre de l'UMR multi-sites (Le Mans, Caen, Angers, Nantes et Rennes), dès le 9 décembre dernier, un vote d'une motion sur le statut des enseignants-chercheurs, les nouveaux emplois, la LPPR (objet des retraites en retrait, un peu dommage) a été organisé.

A ESO Rennes, une AG s'est déroulée le 27 janvier avec un vote électronique qui a recueilli 50 pour, 3 contre, 4 abstentions. Pour l'HCERES, le délai est plus long qu'à Rennes 1. Cependant, l'annonce a été faite dès le 27 janvier de la retenue du rapport HCERES à la VP Recherche.

Bleuwenn Lechaux, membre élue de la commission recherche, a rédigé une motion qu'elle va proposer lors de la CR de Rennes 2 du 7 février, et auprès de collègues davantage acquis à la cause, motion amendée par les collègues dont Jean-Pierre, qui est également membre de la commission en question.

Quant à Rennes 1, sur le campus centre, cela ne bouge pas trop. Christine Guionnet est favorable à la rétention du rapport HCERES, mais lors de la CR du 11 février, seule avec l'IRMAR, tout un travail de pédagogie et de stratégie doit se mettre en place. Il est donc important de pouvoir penser une action collective sur laquelle chacun peut s'appuyer, dans les instances où il/elle siège.

Après l'AG du laboratoire du 21 janvier, Sylvie Ollitrault a sondé les laboratoires CREM et IODE qui ne sont pas mobilisés. Le laboratoire est multi-tutelles, Sylvie Ollitrault est présente dans tous les conseils d'administration et les conseils scientifiques. La position qu'elle va représenter sera minoritaire avec une perception différente selon les établissements. Elle indique qu'il y a d'autres formes d'action, comme banaliser les journées de grève.

Il faut montrer l'exemple, voter sur la rétention du rapport HCERES qui reste une action minimale et symbolique, car les rapports doivent être déposés jusqu'au 11 septembre sur la plate-forme PELICAN après un rendu en juin. Il est nécessaire de construire un mouvement inter-laboratoires.

Autres actions à signaler

- Un article dans Le Monde sur les mobilisations et les précaires
- Le président de la section 39, président de la CPCN, refait émerger les propositions de 2009 sur les conditions de travail.
- 10 février, une AG et un CA de l'AFSP sont programmés

Alessia Lefébure propose d'exploiter les compétences professionnelles des uns et des autres dans ces domaines décriés pour expliquer au grand public tout le pourquoi et l'importance de ces mobilisations contre ces réformes, notamment dans les médias, par exemple *The Conversation*.

Autre idée, profiter des Revues qui sont en lutte pour faire des numéros plus axés sur ces questions-là.

Pour Jean-Pierre Le Bourhis, il y a une question pendante de présentation et des revendications à mettre en avant : accord général pour lier LPPR et retraites mais des divergences sur l'accent à mettre (LPPR plus efficace dans l'ESR, mais l'enjeu fort et plus général restant les retraites..).

Sur la question de la rétention du rapport HCERES, une question se pose, le laboratoire a-t-il la capacité à faire tâche d'huile, avons-nous dans nos carnets d'adresses des individus à contacter, car si les rapports sont envoyés par les DUs le 10 février, la marche arrière n'est pas envisageable.

Camille Giraudon indique qu'il faut à son avis sortir de l'idée que nous sommes isolés car c'est une modalité d'action qui est en train de prendre à l'échelle nationale donc on peut s'appuyer là-dessus. Par ailleurs, même si les délais apparaissent courts pour que de nombreux labos rennais s'agrègent à ce refus d'ici le 10 février, la rétention des rapports a déjà commencé à être discutée : on sait qu'au moins un labo (maths) compte bloquer la remontée des rapports, et si on diffuse tous azimuts la position d'Arènes, certains labos peuvent peut-être nous emboîter très rapidement le pas (ESO par exemple). Enfin il faut sûrement voir le 10 février comme une étape à partir de laquelle on continue à construire la mobilisation : des labos peuvent décider de bloquer le processus après le 10 en voyant que l'action prend, et rien ne nous empêche d'imaginer ensuite d'autres types d'actions, comme par exemple des formes d'occupations des commissions de recherche au moment de l'évaluation des rapports. Cela permettrait à la fois de poursuivre la construction du rapport de force de façon visible et de soutenir collectivement notre décision de rétention des rapports sans laisser aux seuls membres du labo qui siègent dans ces commissions la charge d'assumer le vote de l'AG.

Thomas Frinault, quant à lui, souligne que si la suspension des séminaires du labo, par exemple, n'a pas vraiment d'impact sur le processus, en revanche, il faut se déterminer sur la rétention du rapport HCERES qui, lui, peut gripper la machine administrative.

Pour Camille Giraudon, suspendre les séminaires du labo ne fait peut-être pas trembler le gouvernement mais c'est une modalité d'action essentielle pour libérer le temps indispensable à la construction concrète de la mobilisation.

Christine Guionnet se dit favorable à la rétention du rapport, mais membre élue du CR, elle devrait aussi examiner les rapports remontés d'autres unités. Il faudra donc expliquer le refus d'expertiser les autres labos et donc permettre que les dossiers soient redistribués à d'autres membres des commissions recherche.

Pour Arènes, la tutelle déposante est l'EHESP, pour la cohérence, souligne Sylvie Ollitrault, si non-dépôt à Rennes 1, il en sera de même pour l'EHESP. Elle est invitée au CS du 27 février.

Il est décidé de rédiger un texte- motion pour expliquer la position d'Arènes et le non-dépôt du rapport HCERES.

L'Assemblée générale est invitée à voter pour ou contre la rétention du rapport HCERES

Résultat

51 votants - 51 suffrages exprimés - 51 POUR la rétention

- **Mise en place d'un séminaire « Réformes et mobilisations dans l'ESR »**

Un séminaire sur le modèle « politique des sciences » est proposé.

Il aurait pour objectif d'offrir un espace de coordination dépassant les divisions institutionnelles entre établissements, départements et laboratoires de Rennes 1, Rennes 2, et permettrait de mettre à profit les connaissances savantes comme militantes sur l'action publique et les mobilisations, pour explorer les formes possibles d'intervention de la communauté scientifique dans les processus politiques.

Il serait ouvert à l'ensemble des personnels des établissements de l'ESR rennais pour amplifier et pérenniser l'action collective.

Les membres d'Arènes se disent fort intéressés par cette initiative qui pourrait être aussi un lieu de refuge pour des collègues isolés dans leur mobilisation, comme les spécialistes de la gestion.

En ce qui concerne le titre, Malo Herry suggère qu'on intègre le terme « mobilisation », comme « comité de mobilisation ». Après discussion, il est décidé de le nommer « séminaire de mobilisation » plus propice et plus agrégateur que « comité de mobilisation ».

Une réunion de suivi inter-labo est prévue pour le jeudi 13 février, 12h30 (EHESP, salle à préciser) pour réfléchir ensemble à une coordination locale et un séminaire de lutte sur ces questions.

Horizon commun autour du 5 mars. Si on arrête tout le 5 mars, ce n'est pas pour avoir des campus vides. C'est la veille de la seconde coordination 6-7 mars.

Pour la journée « Portes ouvertes », le 8 février, d'aucuns imaginent un espèce de programme tract à distribuer dans les casiers et à afficher durant cette journée.

- Délégués à la coordination nationale des Facs et labos en lutte (6-7 mars 2020)

Il serait utile que le laboratoire soit représenté à cette coordination nationale, avec la production d'un compte rendu au retour. Comme indiqué, les frais de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge par le laboratoire. La présence d'un duo associant titulaire et personnel précaire, doctorant ou docteur en recherche de poste permettrait une plus juste représentation des situations.

Après l'AG du 6 février

Rédaction d'un texte motion

. Le jeudi 6 février 2020 :

Suite à un nouveau débat nourri, et en considérant que les modalités d'action retenues doivent avant tout contribuer à manifester notre refus d'une vision managériale et darwinienne de la recherche et de l'université, à dénoncer la précarité croissante du monde universitaire, et à récuser la LPPR dont plusieurs dimensions nous semblent éminemment dangereuses, l'ensemble des membres a **voté, à l'unanimité :**

- la **rétenion du dossier d'auto-évaluation** destiné à l'**HCERES**

- l'encouragement fort aux membres du laboratoire siégeant dans les commissions recherches/scientifiques des tutelles à **ne pas expertiser les dossiers d'auto-évaluation des autres laboratoires du site.**